Envoyé en préfecture le 02/04/2021
Reçu en préfecture le 02/04/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210325-V_DEL_210325_18-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MÉTROPOLE DE LYON

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **25 mars 2021**

Compte rendu affiché le **2 avril 2021**

Date de convocation du conseil municipal le **19 mars 2021**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance **: Monsieur Fréderic KIZILDAG**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	41

Membres présents à la séance **:**

Hélène GEOFFROY, **Stéphane GOMEZ**, **Kaoutar DAHOUM**, **Matthieu FISCHER**, **Muriel LECERF**, **Philippe MOINE**, **Myriam MOSTEFAOUI**, **Ahmed CHEKHAB**, **Antoinette ATTO**, **Roger BOLLIET**, **Nadia LAKEHAL**, **Michel ROCHER**, **Josette PRALY**, **Patrice GUILLERMIN**, **Nassima KAOUAH**, **Pierre DUSSURGEY**, **Fatma FARTAS**, **Bernard RIAS**, **Yvan MARGUE**, **Régis DUVERT**, **Yvette JANIN**, **Joëlle GIANNETTI**, **Liliane GILET-BADIOU**, **Eric BAGES-LIMOGES**, **Fréderic KIZILDAG**, **Véronique STAGNOLI**, **Dehbia DJERBIB**, **Charazède GAHROURI**, **Christine JACOB**, **Harun ARAZ**, **Abdoulaye SOW**, **Nacera ALLEM**, **Nordine GASMI**, **Carlos PEREIRA**, **David LAÏB**, **Maoulida M'MADI**, **Christine BERTIN**, **Sacha FORCA** , **Audrey WATRELOT**, **Richard MARION**, **Ange VIDAL**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir **:**

Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Kaoutar DAHOUM

Membres absents :

Mustapha USTA

Objet :

Attribution des subventions aux clubs sportifs

V_DEL_210325_18

Envoyé en préfecture le 02/04/2021
Reçu en préfecture le 02/04/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210325-V_DEL_210325_18-DE

Rapport de Monsieur ROCHER,

Mesdames, Messieurs,

Les associations sportives présentes à Vaulx-en-Velin constituent, particulièrement après la crise sanitaire, des acteurs incontournables de l'accès au sport, du lien social et du bien vivre ensemble. Elles contribuent au rayonnement de notre Ville par la mise en place de manifestations, de compétitions mais aussi d'actions éducatives autour de la santé, de la citoyenneté.

1. Cadre d'intervention de la municipalité

Les modalités d'attribution des subventions ont été précisées dans le cadre de la délibération du 22 juin 2017 votée au Conseil Municipal :

- part 1 relative à la vie associative ;
- part 2 relative à l'aide au développement du sport ;
- part 3 relative aux projets d'intérêt général (développement d'actions de proximité, de citoyenneté et de santé) ;
- part 4 relative au rayonnement du club.

Sur cette dernière part, pour les sports collectifs, les clubs doivent pratiquer au plus haut niveau national de leur fédération ou répondre à au moins 3 critères sur les 4 suivants :

- disposer d'une équipe fanion qui évolue à un niveau national ;
- avoir une visibilité médiatique grâce à une couverture régulière dans les médias et une présence dans les réseaux sociaux ;
- bénéficier d'un soutien financier de la Métropole de Lyon dans les catégories suivantes : haut niveau professionnel, haut niveau amateur et « club bassin de vie » ;
- conduire une politique de formation et de professionnalisation identifiée : label attribué par sa fédération, actions d'accompagnements des sportifs sur le double projet (formation et emploi) et effort de professionnalisation de l'encadrement du club (encadrants salariés).

Pour les clubs de sport individuel, les athlètes vaudais concernés doivent être engagés dans des compétitions européennes ou mondiales et / ou être inscrits sur les listes des sportifs de haut niveau du ministère des sports (élite, senior, reconversion, jeunes) ou les listes espoirs.

Pour rappel, il a été décidé de plafonner pour chaque club à 10% l'évolution d'une année sur l'autre, du montant de la subvention calculée au titre des parts 1 et 2.

2. Attribution des subventions au titre de l'année 2021

La crise sanitaire qui se poursuit sur 2021 ne permet toujours pas aux clubs de reprendre une activité normale. Il est difficile de maintenir leurs actions au regard des fermetures des équipements sportifs couverts. Cette situation engendre des conséquences, d'une part, en terme de baisse du nombre de licenciés, avec pour certains clubs l'absence totale de recettes sur les cotisations des adhérents et, d'autre part, en terme financier avec un recul du soutien des partenaires privés.

Lors du conseil municipal du 18 décembre 2020, la collectivité a fait le choix de préserver le soutien aux associations sportives en votant un premier acompte pour l'année 2021 qui représente 50% de la subvention attribuée lors de l'exercice 2020.

Il convient, par ailleurs, de rappeler que ces attributions s'intègrent dans le cadre du règlement d'attribution des subventions et de conventions cadres voté lors du conseil municipal du 11 février 2021.

Pour l'année 2021, ce sont 38 clubs sportifs et 5 associations sportives qui ont sollicité un soutien financier de la Ville. Pour sécuriser le fonctionnement de ces structures, il est proposé de reconduire l'individualisation des montants de subventions tels qu'attribués sur l'année 2020 selon le tableau global ci joint.

En conséquence, je vous propose :

Envoyé en préfecture le 02/04/2021
Reçu en préfecture le 02/04/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210325-V_DEL_210325_18-DE

► d'approuver le tableau global des subventions aux associations sportives pour l'année 2021 ci-annexé ;

► d'autoriser Madame la Maire à signer chacune des conventions pour les associations.

Envoyé en préfecture le 02/04/2021
Reçu en préfecture le 02/04/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210325-V_DEL_210325_18-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Entendu le rapport présenté le 25 mars 2021 par Monsieur Michel ROCHER, onzième adjointe, délégué au Sport ;

Après avoir délibéré, décide:

► d'approuver le tableau global des subventions aux associations sportives pour l'année 2021 ci-annexé ;

► d'autoriser Madame la Maire à signer chacune des conventions pour les associations.

Nombre de suffrages exprimés : 41
Votes Pour : 40
Votes Contre : 0
Abstention : 1
Sans participation : 1

Ainsi fait et délibéré le jeudi 25 mars 2021.

conforme,

Signé par : Hélène GEOFFROY
Date : 02/04/2021
Qualité : Madame la Maire

Envoyé en préfecture le 02/04/2021
Reçu en préfecture le 02/04/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210325-V_DEL_210325_18-DE

	Subvention 2020	Acompte de subvention 2021 (CM du 11/12/2020)	Subvention 2021
ABYSSE PLONGEE	1 161	600	1 161
AL JUDO	15 570	7 900	15 570
AS PETANQUE	21 895	11 000	21 895
ASLRVV	4 959	2 480	4 959
ASULVV HANDBALL	158 863	79 400	158 863
AVINKHA ECHEC	13 609	6 800	13 609
BOXING CLUB VV	21 664	10 800	21 664
CERCLE VAUDAIS D'ESCRIME	13 886	6 900	13 886
CLUB GYMNIQUE	20 211	10 000	20 211
CLUB HALTEROPHILE	15 053	7 500	15 053
CPEAVV	102 009	51 000	102 009
ESLV	6 012	3 000	6 012
FCVAULX	250 000	125 000	250 000
FUTSAL	21 183	10 600	21 183
IND GYM	13 530	6 700	13 530
KUNG FU	12 039	6 000	12 039
LA BOULE VAUDAISE	11 079	5 500	11 079
MJC AIKIDO	1 111	550	1 111
MJC BOXE	3 625	1 800	3 625
MJC DANSE	453	450	453
MJC FULL CONTACT	5 594	2 800	5 594
MJC GYM	1 116	600	1 116
MJC KARATE	38 868	19 400	38 868
MJC VOILE	3 561	1 800	3 561
MJC VOLLEY	250	250	250
MJC YOGA	250	250	250
OLYMPIQUE DE VAULX	55 625	27 800	55 625
ROC	77 713	38 800	77 713

Envoyé en préfecture le 02/04/2021
Reçu en préfecture le 02/04/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210325-V_DEL_210325_18-DE

S.VOLONTAIRE CANOE KAYAK	23 934	12 000	23 934
TAEKWONDO	75 141	37 500	75 141
TENNIS CLUB	25 130	12 500	25 130
US VAULX FOOTBALL	31 781	16 000	31 781
US VAULX GYM	250	250	250
VBC	97 257	49 000	97 257
VCVV	132 462	66 000	132 462
VV ATHLETISME	4 477	2 200	4 477
VV HANDBALL CLUB	60 033	30 000	60 033
VV NATATION	13 828	7 000	13 828
VV RUGBY LEAGUE	30 985	15 000	30 985
VV TRIATHLON	9 572	4 800	9 572
TOTAL CLUB	1 395 739	697 930	1 395 739
OMS	120 000	60 000	120 000
USEP	15 000	7 500	15 000
FETE LE MUR	3 000	1 500	3 000
SPORT DANS LA VILLE	40 000	20 000	40 000
ACTION BASKET CITOYEN	15 000	7 500	15 000
TOTAL	193 000	96 500	193 000
GRAND TOTAL	1 588 739	794 430	1 588 739